

SAVOIR DIRE NON FORMATION PRESENTIELLE

DIRENON

SOIREE FAF DUREE 2H30

Objectifs

Objectif n°1

Identifier la demande du patient en la reformulant.

Objectif n°2

Déterminer la technique pour formuler, précisément, la réponse négative.

Public Visé

toutes spécialités

Pré Requis

Médecins en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

atelier et plénière

Qualification Intervenant(e)(s)

PSYCHOLOGUE OU PSYCHIATRE

Parcours pédagogique

De par la pression médiatique, de l'action commerciale de l'industrie pharmaceutique ou en raison de conditions socioprofessionnelles, le patient sollicite fréquemment son médecin pour la prescription d'un médicament, d'une investigation ou d'un arrêt de travail.

Le corps médical français est par, la même, accusé de multiples dérives, prescriptions excessives de psychotropes, mauvaise ventilation des prescriptions sur les ALD, abus de prescriptions d'arrêts, de prescription d'antibiotiques aboutissant à des plans de maîtrise médicalisés successifs. Si la pertinence de ces chiffres et la non nécessité de ces prescriptions est encore à démontrer, il n'en demeure pas moins, que dans de nombreuses circonstances, le médecin doit, dans de multiples circonstances, savoir refuser la prescription d'un médicament, d'un examen, voire d'un arrêt de travail. Ne pas céder à la pression du patient à son patient qui cherche à obtenir des avantages auxquels il n'aurait pas droit (indemnités, remboursement ALD, certificat de complaisance...). Dans l'article 8 du code de déontologie médicale, il est rappelé que le médecin est libre de ses prescriptions qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance, mais qu'il se doit de limiter ses prescriptions et ses actes à ce qui est nécessaire à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des soins.

Toutefois, ce refus est souvent vécu comme une confrontation, et le médecin a « peur de déplaire », la pression qu'il subit peut l'entraîner à dire plutôt « OUI » que « NON ».

Les pressions de la part de ses patients, de l'industrie pharmaceutique, de l'environnement socioprofessionnel peuvent s'assimiler à une « manipulation librement consentie ». Savoir comment refuser une demande inappropriée et proposer une alternative sont un nécessaire outil de communication pour améliorer la relation médecin patient

SOIREE - FORMATION- FAF DUREE 2H30. FRAIS D'INSCRIPTION PRIS EN CHARGE PAR LE FAF PM POUR LES MEDECINS (sur présentation de leurs attestations FAF)

Méthodes et modalités d'évaluation

Pré et post test

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : DIRENON-20230314



M.A.FORM

Formation médicale



Durée

2.50 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 5 à 16 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **300.00**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

MAFORM Secretariat
Secretariat

Tél. : 0134164690

Mail : secretariat@maform.fr

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : DIRENON-20230314

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 01 34 16 46 90 - secretariat@maform.fr - site: www.maform.fr
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément